

Rapport d'évaluation

Évaluation de la composante
de la formation générale
des programmes d'études

du Cégep de Granby Haute-Yamaska

Avril 1999

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

L'évaluation de la mise en oeuvre de la formation générale dans les programmes d'études offerts au Cégep de Granby Haute-Yamaska s'inscrit dans une vaste opération d'évaluation, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), de la mise en oeuvre de la formation générale dans tous les établissements d'enseignement offrant des programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

La démarche d'évaluation s'est déroulée conformément aux modalités décrites dans le *Guide spécifique*¹ de la Commission. Le 29 juin 1998, la Commission a reçu le rapport d'autoévaluation du Cégep de Granby Haute-Yamaska, dûment adopté par son Conseil d'administration. Un comité d'experts², présidé par un commissaire de la CEEC, l'a analysé puis a effectué une visite à l'établissement les 21 et 22 octobre 1998. À cette occasion, le comité a pu rencontrer la Direction du Collège, le comité d'autoévaluation, des professeurs³ de la formation générale, des coordonnateurs de programmes de la formation spécifique et des élèves⁴. Cette visite a permis un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en oeuvre de la formation générale.

Le présent rapport contient tout d'abord une brève description des principales caractéristiques du Cégep de Granby Haute-Yamaska. Viennent ensuite un aperçu de la façon dont la formation générale est mise en oeuvre par l'établissement, un compte rendu succinct de la démarche d'autoévaluation suivie par le Collège et une courte description et appréciation, le cas échéant, des aspects de la formation générale examinés au cours de l'opération. Enfin, la Commission présente les conclusions auxquelles elle est arrivée après analyse du rapport d'autoévaluation et visite à l'établissement.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation des programmes d'études – La composante de la formation générale des programmes d'études*, Québec, mai 1997, 45 p.
 2. Le comité était composé de M. Claude Dumas, enseignant d'éducation physique au Centre d'études collégiales de Montmagny, de M. Pierre Fournier, conseiller en formation à la Régie de l'assurance-maladie du Québec et de M. Marcel Sénéchal, directeur général du Conseil québécois d'agrément des établissements de santé et services sociaux. M. Louis Roy, commissaire, dirigeait le comité, et M^{me} Hélène L'Heureux, agente de recherche à la CEEC, agissait comme secrétaire.
 3. Dans le présent document, quand le contexte s'y prête, le masculin désigne aussi bien les hommes que les femmes.
 4. Il s'agissait d'une quarantaine d'élèves provenant de deux classes d'Anglais *propre* qui poursuivent leurs études dans les différents programmes de formation, techniques et préuniversitaires, offerts par le Collège.

Principales caractéristiques de l'établissement et de la formation générale

Appartenant au réseau d'enseignement public, le Cégep de Granby Haute-Yamaska est situé dans la ville de Granby dans les Cantons-de-l'Est. L'établissement s'est donné un projet éducatif, *La pensée par projets*, par lequel il souhaite nourrir chez les élèves et chez son personnel, la passion d'apprendre, de vivre ensemble et de réussir. Concrètement, le Collège entend y arriver en amenant tous les acteurs à collaborer à la réalisation de projets dans le cadre des différentes activités d'apprentissage.

En 1996-1997, à l'enseignement ordinaire, au moins 1069 élèves ont suivi un ou des cours de la formation générale. Ce chiffre approximatif a été établi à partir du plus grand nombre d'élèves ayant suivi un cours de la formation générale.

Le Collège offre trois programmes de formation préuniversitaire, soit *Sciences humaines*, *Sciences de la nature* et *Lettres* et sept programmes de formation technique, soit *Techniques ADMINISTRATIVES*, *Bureautique*, *Tourisme*, *Informatique*, *Production manufacturière*, *Électronique industrielle* et *Soins infirmiers*.

En formation générale commune et propre, l'équipe enseignante est composée de vingt-cinq personnes : quatre professeurs d'Éducation physique, six professeurs de Philosophie, dix professeurs de Littérature et cinq professeurs d'Anglais.

Les cinq domaines de formation complémentaire prévus dans le *Règlement sur le régime d'études collégiales* (RREC) ont été retenus, mais l'offre de cours dépend des choix des élèves et de la disponibilité des ressources.

Après consultation des coordonnateurs de département et des représentants de programme, les regroupements suivants ont été retenus pour favoriser l'adaptation de la formation générale propre :

Philosophie :

- 1) Sciences de la santé et Soins infirmiers
- 2) Sciences pures et appliquées, Production manufacturière et Électronique industrielle
- 3) Sciences humaines et Lettres

4) Techniques administratives, Bureautique, Tourisme et Informatique.

Français :

1) Sciences humaines (avec maths), Techniques administratives, Bureautique et Informatique

2) Sciences de la santé et Soins infirmiers

3) Sciences humaines (sans maths), Sciences humaines (psycho), Tourisme et Lettres

4) Sciences pures et appliquées, Production manufacturière et Électronique industrielle.

Anglais :

Le regroupement se fait uniquement par niveau, à la suite d'un test de classement.

La démarche institutionnelle d'évaluation

D'entrée de jeu, il importe de souligner que, désireux de mettre en oeuvre son projet éducatif, le Collège a abordé l'évaluation de la formation générale dans une perspective de projet auquel tous les acteurs ont été invités à adhérer. Pour mener à bien l'opération, le Collège a créé deux comités : un comité d'évaluation et un comité de coordination. Le comité d'évaluation était composé de l'*Assemblée générale de la formation générale*, c'est-à-dire tous les enseignants des trois composantes de la formation générale, la directrice des études et son adjoint, tous les responsables de programme et de département, les responsables de la bibliothèque, de l'audiovisuel, des services d'orientation et d'aide pédagogique individuelle et enfin, les élèves de la formation générale. Le rôle de ces personnes a été de répondre aux questions qui leur étaient destinées, individuellement ou en groupe.

Quant au comité de coordination, il était composé de représentants des disciplines Français, Anglais et Éducation physique, de la directrice des études et de son adjoint ainsi que de la conseillère en développement institutionnel qui a piloté l'opération. Aucun représentant de Philosophie ne siégeait au comité. Ce comité était responsable du déroulement de l'opération, de la sensibilisation des participants à l'importance de la démarche jusqu'à la mise en forme du document final en passant notamment par la préparation des instruments d'évaluation, la collecte de l'information et la tenue des rencontres de validation. Un questionnaire de 85 questions a été conçu afin de recueillir l'opinion du personnel associé à la mise en oeuvre de la formation générale. Le Collège a utilisé le

questionnaire proposé par la Commission pour sonder l'opinion des 332 élèves qui, au terme de la session d'automne 1997, avaient suivi tous les cours de formation générale prévus au programme. Enfin, un échantillon de 41 plans de cours a été constitué aux fins de l'évaluation.

Un comité de coordination *élargi* a par la suite analysé et interprété les données recueillies et proposé un plan d'action. Il est important de mentionner que les actions envisagées sont inspirées des suggestions faites par les enseignants de chaque discipline et qu'elles ont été approuvées par eux. Par la suite, plusieurs rencontres de validation ont eu lieu avec les intéressés. Bien qu'ils n'aient pas été représentés au sein du comité de coordination, les enseignants de Philosophie ont quand même répondu au questionnaire et pris part aux rencontres de validation. À l'occasion de la visite de la Commission au Collège, la Direction a déposé une copie du plan d'action adopté, dans laquelle des responsables sont désignés et un échéancier de réalisation est prévu.

Le travail d'autoévaluation accompli par le Collège en est un d'envergure. La collecte de données a permis de recueillir l'information pertinente. La démarche a été des plus transparentes : selon les enseignants rencontrés, le rapport reflète mot pour mot les propos recueillis à l'aide des questionnaires. Toutefois, la Commission estime que l'analyse des plans de cours aurait été plus profitable si elle avait été effectuée en groupe plutôt que de façon individuelle. Par ailleurs, le plan d'action que s'est donné le Collège, et qu'il a déjà commencé à mettre en oeuvre, démontre sa volonté non seulement d'améliorer constamment la formation qu'il offre, mais également d'être à l'écoute des principaux acteurs qui y sont associés.

Évaluation de la formation générale

Pour chacun des éléments de la formation générale qui font l'objet de l'évaluation, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts et formule, le cas échéant, des commentaires, des invitations, des suggestions ou des recommandations susceptibles d'améliorer la mise en oeuvre de la formation.

La mise en oeuvre des moyens pédagogiques

La mise en oeuvre des moyens pédagogiques est évaluée sous les aspects suivants : la cohérence de la formation, les méthodes pédagogiques, les exigences propres aux activités d'apprentissage, l'évaluation des apprentissages, les épreuves synthèses de programmes.

La cohérence de la formation

L'adoption du projet éducatif est récente, soit en 1997. Ce projet a été conçu à la suite d'une vaste consultation du milieu au cours de laquelle tous et chacun, y compris les élèves, ont été appelés à faire connaître leurs idées. Il se veut donc le reflet de l'opinion de la majorité. Depuis son adoption, le Collège a pris des moyens pour favoriser son intégration dans la vie de l'établissement. En effet, pour assurer que le projet éducatif soit pris en compte sur le plan pédagogique, au moins un cours de chaque programme doit être conçu comme un *projet*. De plus, en début d'année, tous les nouveaux élèves assistent à une présentation du projet éducatif par la directrice des études.

Le rapport révèle que 67,8 % des enseignants de la formation générale commune, propre et complémentaire connaissent les lignes directrices du projet éducatif. Trente pour cent d'entre eux estiment qu'il a inspiré leurs cours mais une égale proportion d'enseignants est d'avis contraire. Quant aux autres, ils considèrent que c'est leur enseignement qui a donné naissance au projet éducatif, puisque leurs examens et leurs travaux étaient déjà conçus dans une perspective *projet*. Les rencontres avec les enseignants ont d'ailleurs confirmé que tous n'adhèrent pas encore au projet éducatif. Selon les élèves rencontrés, il est rarement fait mention du projet éducatif dans les plans de cours et les enseignants en parlent peu. Jusqu'ici, c'est surtout en Français et en Éducation physique que le projet éducatif s'est davantage concrétisé. À la lumière de ce qui précède, force est de constater que le projet éducatif n'a pas la même signification pour tous les intervenants. La Commission invite donc le Collège à poursuivre ses efforts pour mieux faire connaître le projet éducatif et favoriser l'adhésion d'un plus grand nombre d'acteurs concernés.

Afin de faciliter l'adaptation des cours de la formation générale propre aux programmes d'études, les regroupements décrits à la p.2 du présent rapport ont été adoptés. Théoriquement, ces regroupements sont tout à fait pertinents, mais semble-t-il, pas toujours réalisables, pour des raisons organisationnelles liées à la gestion des horaires. En conséquence, des élèves d'autres programmes d'études s'ajoutent régulièrement aux groupes de base. Par ailleurs, le mécanisme de concertation (comités de programme) entre enseignants de formation spécifique et de formation générale mis en place par le Collège ne s'est pas révélé très efficace. Les responsables de programme ont donc été appelés à prendre le relais et c'est à la suite de rencontres entre ces personnes et les enseignants de Français et d'Anglais que ces derniers ont adapté du mieux qu'ils le pouvaient leur enseignement aux besoins des programmes. Afin de favoriser l'adaptation en formation propre, le Collège a prévu de créer un lieu d'échange entre la formation spécifique et la formation générale, et les enseignants de Philosophie envisagent quant à eux d'effectuer une tournée des responsables de programme.

Dans le but de démontrer les liens de cohérence entre les contenus des activités d'apprentissage et les objectifs des cours en formation propre et complémentaire, les enseignants ont été invités à établir un tableau de concordance. L'analyse de ces tableaux révèle, à quelques exceptions près, une adéquation totale et même parfaite, puisque, comme l'ont souligné certains enseignants, les plans de cours sont établis à partir des devis. Même si cette adéquation existe, les réponses des élèves au questionnaire du Collège révèlent que peu d'enseignants en font la démonstration en classe. Cela est particulièrement vrai au regard de la Philosophie, 52,7 % des élèves ayant exprimé cette opinion. Les élèves rencontrés partagent cet avis, et déplorent cette situation non seulement en Philosophie mais également dans les cours de formation complémentaire. En conséquence, la Commission *suggère* au Collège de prendre les moyens pour s'assurer que soit démontrée aux élèves, dans l'ensemble des cours et plus particulièrement en Philosophie, l'existence des liens de cohérence entre les activités d'apprentissage et les objectifs des cours. Par ailleurs, en ce qui concerne le choix des cours complémentaires, la visite a permis de constater que celui-ci est presque essentiellement basé sur des considérations organisationnelles, ce qui constitue une source de frustration et d'insatisfaction autant chez les enseignants que chez les élèves rencontrés. Conscient de cette situation, le Collège prévoit entreprendre une réflexion sur le sujet.

Les méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées, mais traditionnelles. Globalement, elles favorisent l'atteinte des objectifs de formation. Selon le rapport, 78 %, 79 % et 92 % des élèves estiment que ces méthodes sont respectivement bien adaptées en Anglais, en Français et en Éducation physique.

Toutefois, seulement 44 % des élèves sont de cet avis au regard de la Philosophie. Les élèves rencontrés ont d'ailleurs confirmé ces perceptions. Les enseignants de Philosophie estiment quant à eux que leurs méthodes d'enseignement ne sont pas en cause, et que ce faible taux est le reflet d'une mauvaise compréhension par les élèves des objectifs à atteindre. Ils ont donc envisagé des stratégies destinées à mieux faire comprendre les objectifs de la discipline. La Commission s'interroge sur la pertinence de ces actions. Elle estime que le Département gagnerait à utiliser des méthodes pédagogiques plus dynamiques.

En formation générale propre, c'est par la nature des travaux demandés que les professeurs de Français et d'Anglais arrivent à établir un lien avec l'orientation professionnelle des élèves. Ceux-ci sont par exemple appelés à préparer des exposés oraux ou écrits sur un sujet lié à leur future profession, à produire un magazine portant sur leur domaine d'études ou encore à faire des résumés d'articles de journaux pertinents. Les enseignants ont démontré beaucoup d'intérêt pour cette approche. En Philosophie cependant, la Commission a pu constater que les enseignants avaient fait peu d'efforts d'adaptation jusqu'à ce jour. Toutefois, les rencontres prévues au plan d'action avec les responsables des programmes devraient contribuer à corriger la situation.

Les exigences propres aux activités d'apprentissage

Selon le rapport, dans 80,5 % des cours évalués, les travaux sont en lien avec les objectifs et standards des devis. Les enseignants estiment que si l'adéquation n'est pas parfaite, c'est que les devis sont trop exigeants. De leur côté, les élèves rencontrés ont mentionné que seuls certains enseignants faisaient un lien entre les travaux demandés et les objectifs du cours et 43 % des élèves interrogés par le Collège jugent qu'en Philosophie, les travaux qu'on exige d'eux ne favorisent pas les apprentissages. Les élèves rencontrés ont également souligné que la charge de travail pour un même cours pouvait varier passablement d'un enseignant à un autre. À cet égard, au Cégep de Granby Haute-Yamaska, aucun mécanisme ne permet de vérifier la pertinence des travaux et l'équivalence de la charge de travail. La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* prévoyait que cette vérification serait faite par les comités de programmes mais, comme nous le verrons plus loin, cette mesure est caduque puisque cette instance a été abolie. Selon le rapport, cette responsabilité incombe actuellement tantôt à l'enseignant, tantôt à des groupes d'enseignants qui donnent le même cours et qui en discutent de façon officieuse. La visite a d'ailleurs confirmé qu'il n'y a pas d'échanges systématiques sur ces questions en Département. Les enseignants d'Anglais ont toutefois fait part d'efforts de concertation depuis la parution du rapport : ceux qui donnent le même cours adoptent un plan de cours commun ainsi qu'une grille de correction commune.

L'évaluation des apprentissages

La Commission a procédé à l'examen de quatre plans de cours, soit l'ensemble 1 en Philosophie et en Éducation physique, l'ensemble 3 en Français et l'ensemble transitoire en Anglais. Les plans de cours de Philosophie, d'Éducation physique et d'Anglais sont complets. Dans les trois cas, chacun des objectifs du cours est évalué et le niveau de difficulté des épreuves correspond aux standards des objectifs de ces cours. Toujours dans les trois cas, une évaluation synthèse à la fin du cours permet de mesurer le degré d'atteinte de l'objectif général. Enfin, les grilles et les critères de correction sont adéquats. En Éducation physique, l'originalité des questionnaires qui permettent d'évaluer l'atteinte du 2^e objectif mérite d'être soulignée, car ces questionnaires suscitent chez l'élève une prise de conscience approfondie de l'expérience vécue dans l'activité physique pratiquée. En Anglais, le plan de cours se distingue par une présentation originale et la présence d'un calendrier d'évaluation particulièrement détaillé. La façon dont chacun des objectifs sera évalué y est également décrite. Enfin, on note le recours à une grande variété d'instruments d'évaluation.

En ce qui a trait au plan de cours de Français, quelques lacunes sont notées. Le document ne contient aucune indication sur le nombre de tests, de contrôles de lecture et d'exercices, ni sur la date à laquelle ils auront lieu. Les liens entre les activités d'évaluation et les éléments de compétence ne sont pas explicités. Une évaluation synthèse permettant de mesurer l'atteinte de l'objectif global est prévue à la fin du cours, mais elle ne compte que pour 25 % de la note globale. De façon générale, les critères de correction sont adéquats, mais la pondération n'est pas indiquée. Un élément intéressant mérite d'être souligné : les élèves sont appelés à démontrer leur créativité au moyen d'une activité d'écriture de type pastiche exigeant de bonnes connaissances littéraires et linguistiques et faisant appel à l'expression de soi.

Le sondage réalisé auprès des élèves a révélé un taux élevé de satisfaction au regard de la pertinence et de l'équité des évaluations en Français, en Anglais et en Éducation physique. Les élèves éprouvent toutefois beaucoup d'insatisfaction en ce qui concerne la Philosophie, malgré l'existence d'un plan cadre. En effet, pour 23 % d'entre eux, les examens ne sont pas en lien avec les objectifs du cours, 27 % considèrent que les examens ne couvrent pas les aspects importants du cours et enfin 32 % estiment que la valeur des notes accordées n'est pas proportionnelle à la somme de travail exigée. Quant aux élèves rencontrés, ils ont surtout fait état de disparités dans la façon de corriger des enseignants. Par ailleurs, des affirmations des enseignants de Philosophie tirées du rapport du Collège suscitent des interrogations quant au respect des standards. En effet, ceux-ci affirment que *beaucoup d'étudiants passent le cours sans avoir atteint l'objectif principal. (...) Pour éviter*

un pourcentage d'échecs trop élevé, ils peuvent être amenés à faire de l'évaluation comparative adaptée au niveau des groupes.

Les élèves qui ont répondu au sondage du Collège estiment que les plans de cours sont respectés en Français, en Anglais et en Éducation physique, mais pas en Philosophie. Comme il a été dit précédemment, ce sont les comités de programme qui, conjointement avec les départements concernés, devaient vérifier les plans de cours. Puisque cette instance n'a jamais vraiment fonctionné, chaque département, et parfois même chaque enseignant, a adapté les règles à sa façon. C'est ce que la Commission a pu constater au cours de sa visite, notamment au regard des règles concernant la qualité du français et la présence aux cours en Éducation physique. La Direction est consciente de cette situation et se dit elle-même insatisfaite. Plusieurs moyens ont été mis à l'essai sans trop de succès. Actuellement, à titre expérimental, il est proposé aux enseignants de remplir une grille d'autoanalyse qui sera commentée par la Direction. La Commission estime qu'il s'agit là d'un pas dans la bonne direction puisque, dans le rapport, les enseignants de Français, d'Anglais et d'Éducation physique ont fait part de leur désir d'obtenir un meilleur suivi sur la question.

Par ailleurs, à l'occasion de la visite, le Collège a déposé un projet de révision de sa PIEA. La Commission a pu constater que cette nouvelle version comporte des améliorations, mais que les problèmes soulevés ne seront pas réglés pour autant.

En conséquence, la Commission recommande au Collège de s'assurer de l'application rigoureuse de sa PIEA, plus particulièrement au regard

- des règles qui concernent l'évaluation; et*
- du mécanisme d'approbation des plans de cours, afin de garantir la pertinence des travaux et l'équivalence de la charge de travail.*

Les épreuves synthèses de programmes

D'entrée de jeu, mentionnons que les principaux acteurs, personnel de Direction, coordonnateurs de programmes et enseignants de formation générale, s'entendent sur l'importance d'intégrer des éléments de formation générale dans les épreuves synthèses. Actuellement, les travaux d'élaboration sont très avancés en Sciences humaines, en Bureautique et en Tourisme. Le degré d'avancement est variable dans les autres programmes. Selon la Direction, toutes les épreuves devraient être au point en mai 1999. Cependant, force est de constater à quel point l'intégration des disciplines de formation générale semble difficile et à quel point, exception faite du Français, on en a peu tenu compte jusqu'à maintenant.

Pour favoriser cette intégration, le Collège a créé un comité de formation générale constitué d'un représentant de chacune des disciplines et de représentants de la Direction des études. Ce comité est chargé de cibler les compétences de formation générale susceptibles d'être intégrées dans le profil de sortie des diplômés. Une fois cette étape terminée, les responsables de programmes seront appelés à redéfinir les profils de sortie en tenant compte des compétences, et ils devront par la suite élaborer ou adapter les épreuves synthèses en conséquence. La Commission estime que ces mesures sont de nature à favoriser la prise en compte de la formation générale dans les épreuves synthèses. Toutefois, elle a pu constater qu'à ce jour, peu d'échanges sur le sujet ont eu lieu entre les enseignants de formation générale et ceux de la formation spécifique. En outre, les enseignants de formation générale ont démontré des réticences à participer, compte tenu de l'ampleur de leur charge de travail, en particulier les enseignants de Français qui doivent assurer l'encadrement de l'épreuve ministérielle. En conséquence, la Commission *suggère* au Collège de poursuivre ses efforts pour intégrer la formation générale aux épreuves synthèses de programmes et de s'assurer de la participation des représentants de la formation générale à ces travaux.

* * *

En résumé, la Commission constate qu'en formation générale, au Cégep de Granby Haute-Yamaska, il existe plusieurs problèmes qui sont liés à l'enseignement de la Philosophie. Le Collège les a exposés dans son rapport et la Commission en a constaté l'étendue à l'occasion de la visite. Ils sont reliés à la cohérence de la formation, à l'adaptation en formation propre, aux méthodes pédagogiques, à la pertinence des travaux et à l'évaluation. En réaction, les enseignants du Département ont adopté différentes mesures. La Commission ne croit toutefois pas que celles-ci permettront de corriger totalement la situation, soit parce qu'elles sont incomplètes, soit parce qu'elles portent presque toujours exclusivement sur des tiers (élèves, responsables de programmes, etc.) et non sur les personnes qui sont directement en mesure de régler les problèmes, les enseignants eux-mêmes. Ces derniers démontrent d'ailleurs une attitude attentiste et même défaitiste. Face à cette situation, la Direction a pris les devants et, afin de les appuyer dans leurs démarches, leur a proposé un plan de valorisation de la Philosophie, mais ils tardent à réagir.

En conséquence, la Commission recommande au Collège de prendre les moyens pour que les enseignants du Département de Philosophie revoient leurs attitudes et leur comportement et pour qu'ils collaborent avec la Direction, en donnant suite au plan de valorisation de la discipline.

Par ailleurs, mis à part les lacunes entourant l'application rigoureuse de la PIEA, la Commission constate que globalement, au regard des aspects pédagogiques, la mise en oeuvre de la formation générale au Cégep de Granby Haute-Yamaska progresse régulièrement pour les disciplines Français, Anglais et Éducation physique.

Les ressources et la gestion

Ces dimensions sont examinées en particulier sous les aspects suivants : les activités de perfectionnement offertes aux professeurs, les ressources matérielles, didactiques et documentaires, les structures et le processus de gestion.

Les ressources

Les enseignants se sont montrés très satisfaits des mesures de perfectionnement qui leur sont offertes. Les quelques problèmes soulevés dans le rapport relativement au perfectionnement sur les nouvelles technologies de l'information et des communications ont été corrigés, notamment grâce à la contribution dynamique du responsable de la bibliothèque. Les enseignants ont affirmé que leurs demandes de perfectionnement étaient rarement refusées. Unanimement, ils ont mentionné préférer de loin prendre part aux activités de perfectionnement individuelles plutôt qu'en groupe. La Direction a bien saisi le message et adapté son approche en conséquence; on la sent très à l'écoute et soucieuse de satisfaire aux demandes.

Le Cégep de Granby Haute-Yamaska dispose de ressources matérielles adéquates pour donner une formation de qualité. À l'occasion de la visite, la Commission a notamment pu constater que la salle de conditionnement physique avait été récemment réaménagée en fonction des besoins de l'ensemble 1 en Éducation physique, et que le Collège s'était doté d'une salle de multimédia particulièrement bien équipée où les élèves ont la possibilité d'effectuer des recherches sur Internet. À cet égard, soulignons que le site BiblioWeb du Collège contient de nombreuses collections de volumes, cédéroms, vidéos et disques compacts, sans oublier les ressources virtuelles grâce auxquelles les élèves ont notamment accès à 400 périodiques en langue anglaise dont 140 en version intégrale. Tous les nouveaux élèves bénéficient d'ailleurs d'une initiation à l'utilisation du matériel en place. Le Collège dispose également d'un laboratoire de langues à la fine pointe de la technologie et de salles audio-vidéo auxquelles les élèves ont accès tous les jours de la semaine. Afin d'augmenter la satisfaction des enseignants en ce qui a trait au matériel informatique, le Collège a entrepris l'acquisition d'appareils de qualité. La visite a permis d'apprendre que les quelques problèmes liés à l'accès à la bibliothèque et à l'utilisation du matériel audiovisuel avaient été résolus. Les

enseignants se disent satisfaits des ressources documentaires disponibles à la bibliothèque, certains soulignant même les efforts inouïs consentis par l'établissement depuis l'implantation du nouveau. De leur côté, les élèves rencontrés se sont dits satisfaits des ressources à leur disposition.

La gestion

Afin de faciliter l'implantation du nouveau, le Collège a mis en place des comités de programmes. De l'aveu même de la Direction, cette instance s'est révélée totalement inefficace. Ces comités devaient favoriser la concertation en vue de la mise en oeuvre de l'approche programme, mais malgré des tentatives répétées de part et d'autre, cette concertation entre les professeurs de la formation générale et ceux de la formation spécifique ne s'est pas concrétisée. Plusieurs des enseignants rencontrés ont d'ailleurs affirmé qu'ils n'avaient pas de temps à y consacrer ou qu'ils n'en voyaient pas la nécessité ni l'intérêt. La Direction du Collège a déjà entrepris plusieurs actions, notamment l'adoption d'un guide de gestion des programmes et la mise à l'essai, pendant l'année en cours, d'une nouvelle structure de gestion plus souple. La Commission *suggère* donc au Collège de poursuivre ses efforts pour implanter l'approche programme.

Les résultats

Cette dimension de la mise en oeuvre de la formation générale est examinée sous les aspects suivants : le taux de réussite des cours, le taux de diplomation et les services et mesures d'aide favorisant la réussite.

La réussite des cours et la diplomation

Les taux de réussite aux cours varient d'une discipline à l'autre. En Français, ils sont un peu en-dessous de la moyenne pour l'ensemble 1, mais nettement au-dessus pour l'ensemble 3. En Philosophie, ils sont équivalents aux moyennes provinciales et en Éducation physique, ils leur sont supérieurs. En Anglais toutefois, ils sont inférieurs aux taux moyens, l'écart avec ceux-ci atteignant parfois 15 %. Les taux de réussite aux cours de mise à niveau, en Français et surtout en Anglais, sont également inférieurs à la moyenne provinciale. Toutefois, le taux moyen de réussite à l'épreuve uniforme de français est excellent : en décembre 1997, il s'élevait à 92,6 % alors qu'il était de 87,1 % à l'échelle de la province. Le Collège lui-même estime difficile de tirer des conclusions de l'examen de ces taux et entend en discuter avec les départements. D'ailleurs chaque année, les statistiques sont transmises aux départements concernés pour qu'ils puissent les analyser.

À l'examen d'un tableau de cheminement scolaire⁵, la Commission constate que les échecs en formation générale exclusivement ne constituent pas l'obstacle principal à la diplomation. En effet, c'est seulement dans quatre programmes d'études sur neuf⁶ que se trouvent des élèves⁷ à qui il manque exclusivement un ou des cours de formation générale. Toutefois, la Commission invite le Collège à procéder à une analyse plus fine des pourcentages⁸ représentant la proportion de finissants à qui il manque à la fois au moins un cours de formation générale et un cours de formation spécifique, pour voir si un ou des cours de formation générale posent plus de problèmes, et au besoin, y apporter les correctifs appropriés.

L'encadrement des élèves

Peu de mesures ont été spécifiquement mises sur pied pour inciter les élèves à poursuivre et terminer leurs cours de formation générale. Des enseignants ont souligné que sur cette question, ce sont les témoignages d'éventuels employeurs qui ont la plus grande incidence. Malgré le fait qu'ils reconnaissent l'importance de ces cours, les élèves rencontrés ont mentionné les laisser parfois tomber afin d'alléger leurs grilles horaires. Les enseignants rencontrés n'encouragent pas cette pratique, mais n'y voient pas trop d'inconvénients, les élèves ayant la possibilité de reprendre le cours plus tard. La Commission a par ailleurs été surprise de constater que les élèves rencontrés étaient peu informés de l'existence de l'épreuve synthèse. Compte tenu de l'importance de cette épreuve, le Collège devra veiller à corriger cette lacune. Afin de valoriser davantage la formation générale et d'augmenter la diplomation, la Commission estime que le Collège pourrait envisager d'ajouter la réussite des cours de formation générale comme critère d'admission à l'épreuve synthèse de programme.

Comme mesures d'aide aux élèves, le Collège a mis sur pied des centres d'aide en français (CAF), en anglais et en philosophie. Des services d'orientation scolaire et d'aide pédagogique individuelle et un service d'aide à la recherche à la bibliothèque leur sont également offerts.

-
5. Il s'agissait du cheminement d'élèves inscrits pour la 1^{re} fois en 1994 à un programme de formation technique ou préuniversitaire.
 6. Le programme *Techniques de production manufacturière* n'étant implanté que depuis un an, les statistiques ne sont pas disponibles.
 7. Dans des proportions de 1 % en Sc. de la nature, 2 % en Sc. humaines, 12 % en Lettres et 13 % en Électrotechnique. Les deux dernières proportions sont plus élevées, mais cela s'explique par le fait qu'elles concernent des petits groupes d'élèves composés respectivement de 25 et de 15 personnes, et qu'avec de si petits effectifs, l'ajout ou le retrait d'un seul élève peut faire varier considérablement les pourcentages.
 8. En particulier en Sciences de la nature (23 %), en Sciences humaines (21%), en Électrotechnique (20 %) et en Techniques de tourisme (19 %).

En ce qui concerne les centres d'aide, le Collège a fait preuve d'une excellente initiative en les regroupant dans des locaux contigus. On constate toutefois que ces centres jouent surtout un rôle de dépannage et que le CAF n'est accessible qu'aux élèves qui éprouvent des problèmes dans les cours de français. En réponse au sondage du Collège, les élèves qui affirment avoir utilisé l'un ou l'autre de ces services s'en sont toutefois dits satisfaits. Cependant, la visite a permis d'apprendre que ces services sont sous-utilisés, en particulier le centre d'aide en Philosophie, et que les élèves qui y ont recours sont souvent ceux qui en ont le moins besoin. En conséquence, la Commission invite le Collège à prendre les moyens pour maximiser l'efficacité des services d'aide et de soutien.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que la formation générale donnée au Cégep de Granby Haute-Yamaska présente des forces et des faiblesses. Des éléments positifs doivent toutefois être mentionnés : des méthodes pédagogiques favorisant l'atteinte des objectifs de formation et qui sont bien adaptées en Anglais, en Français et en Éducation physique, l'existence d'un comité de formation générale, le souci de la Direction d'être à l'écoute des besoins des enseignants et l'accès à des ressources matérielles de qualité. En outre, le taux moyen de réussite à l'épreuve ministérielle de français est supérieur à la moyenne provinciale et la formation générale ne constitue pas l'obstacle principal à la diplomation.

Différents aspects de la mise en oeuvre devront être revus. À cet égard, la Commission fait une recommandation concernant l'application rigoureuse de la PIEA, plus particulièrement au regard des règles d'évaluation et du mécanisme d'approbation des plans de cours. De plus, compte tenu du fait que de nombreuses faiblesses ont été constatées dans l'enseignement de la Philosophie, la Commission a insisté sur la nécessité d'amener les enseignants de cette discipline à revoir leurs attitudes et leur comportement et à collaborer à la mise en oeuvre du plan de valorisation proposé par la Direction.

Certains autres aspects pourraient également être améliorés et, en conséquence, la Commission fait au Collège une suggestion concernant une meilleure démonstration de la cohérence entre les contenus des cours de formation générale propre et complémentaire et les objectifs de ceux-ci et une autre sur l'intégration des éléments de formation générale aux épreuves synthèses par la participation des enseignants aux travaux d'élaboration. La Commission suggère également au Collège de poursuivre ses efforts pour implanter l'approche programme.

La Commission estime enfin que le Collège pourra s'appuyer sur le plan d'action dont il s'est doté pour résoudre la plupart des problèmes soulevés dans le rapport.

Les suites de l'évaluation

Après réception du rapport préliminaire, le Cégep de Granby Haute-Yamaska a informé la Commission des actions entreprises, à la suite de l'évaluation, soit :

- En vue de mieux faire connaître le projet éducatif, élaboration d'outils qui seront reproduits sur le site Web du Collège ou utilisés pour l'accueil à l'automne 1999;
- À l'automne 1998, consultation effectuée par une enseignante de Philosophie auprès des responsables de programmes dans le but de mieux adapter les cours d'éthique;
- Suivi de l'ensemble des plans de cours pour s'assurer de l'existence de liens de cohérence entre les activités d'apprentissage et les objectifs des cours;
- Utilisation obligatoire de la grille d'autoévaluation des plans de cours par l'ensemble des enseignants afin d'assurer le respect de la PIEA ;
- Suivi plus serré effectué par les responsables de programmes et la Direction des études au moment de l'élaboration des nouveaux plans de cours;
- Modification prévue de la PIEA afin de tenir compte des constats de l'évaluation, notamment au regard du partage des responsabilités;
- Révision et correction des plans de cours de chacun des enseignants de Philosophie afin de s'assurer de la pertinence des méthodes pédagogiques et de l'adéquation des approches d'évaluation.

La Commission estime que ces actions sont de nature à améliorer la qualité de la mise en oeuvre de la formation générale au Cégep de Granby Haute-Yamaska. Elle souhaite être informée au moment opportun, des actions réalisées au regard des recommandations contenues dans le présent rapport.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président